

ENTRETIEN DE L'INOX DE VOTRE PISCINELLE

Les installations concernées

Seules les piscines équipées d'un traitement au **chlore ou au brome** sont concernées (le traitement au brome contient aussi du chlore). Il faut alors prêter une attention particulière à la protection des pièces en inox **en particulier lorsque ces pièces sont couvertes** (par une bâche par exemple). En effet les émanations de chlore peuvent déclencher la corrosion de votre bloc technique, des connecteurs d'angle et de façon générale de toutes les pièces en inox.

Comment éviter la corrosion

Pour éviter ce phénomène, vous devez respecter 2 règles essentielles :

1. Lors de l'hivernage

- De préférence ne pas bâcher la piscine tant que la température de l'eau est supérieure à 12° (en dessous de 12° l'eau de votre piscine n'a quasiment plus besoin de traitement chimique).
- abaissez le taux de chlore ou de brome à environ 0,5mg/l au maximum et stoppez tout traitement. Stabilisez le PH entre 7 et 7,4

2. Lors de périodes chaudes (l'été en particulier)

- Si vous êtes contraint d'installer des bâches (hiver ou sécurité) avec des eaux chaudes traitées au chlore ou au brome veillez à ne pas dépasser 2 ou 3 jours sans débâcher. L'inox 316L avec lequel sont réalisés les éléments en Inox de votre Piscinelle résiste à tous types d'agents chimiques, y compris le chlore liquide. En revanche, il ne résiste pas au chlore gazeux qui se forme sous la bâche si une ventilation suffisante n'est pas organisée. Ainsi, si vous devez couvrir votre Piscinelle pour des périodes supérieures à 8 jours alors que l'eau de votre Piscinelle est chaude (supérieure à 12°), nous vous conseillons vivement de changer le système de traitement de l'eau de votre Piscinelle. Votre distributeur est à votre disposition pour vous proposer d'autres matériels.

L'entretien préventif de l'Inox de votre Piscinelle

Afin de prévenir les risques de corrosion et dans le cadre de l'entretien normal de votre Piscinelle, il est nécessaire, trois fois dans l'année (début, milieu et fin de saison), d'appliquer le **Protecteur inox (code Piscinelle 09220004)**

Que faire si des traces de corrosion apparaissent ?

Piscinelle met à votre disposition un **Kit rénovation inox (code Piscinelle 09000021)**.

Ces produits sont destinés à l'entretien complet de toutes les pièces en inox de votre Piscinelle. L'aérosol Mousse Rénov et le pot Crème Rénov permettent un nettoyage curatif contre les éventuelles traces d'oxydation de surface qui peuvent se créer dans certains cas extrêmes (trop grande concentration en produits de traitement, absence d'entretien régulier ...).

Mousse Rénov convient pour l'entretien de grandes surfaces telles que le BT 60 ou BT 25. Crème Rénov est destinée aux surfaces plus petites comme les connecteurs d'angle.


Les **lingettes spéciales inox** nettoient et éliminent tâches et traces ; le **fluide inox net** permet quant à lui de créer une couche passivante qui protège et fait briller.

Nous vous conseillons d'utiliser ces produits trois fois par an (en milieu de saison de baignade, avant et après l'hivernage).

- 1 Mousse Rénov, spécial inox en aérosol 300 ml.
- 1 Crème Rénov, spécial inox 250 grammes.
- 1 boîte 100 lingettes spécial inox.
- 1 fluide inox net pour finition, 250 ml.

Le **Mousse Rénov spécial inox** en aérosol 300 ml pour les surfaces très oxydées peut être achetée séparément (code Piscinelle 09220003).

Si votre Piscinelle n'est pas correctement entretenue, il pourra être nécessaire de remplacer les connecteurs ou le bloc technique entier.

Vous pouvez commander ces produits directement sur www.piscinelle-accessoires.com ou par téléphone  **N°Indigo 0 820 89 99 08**